

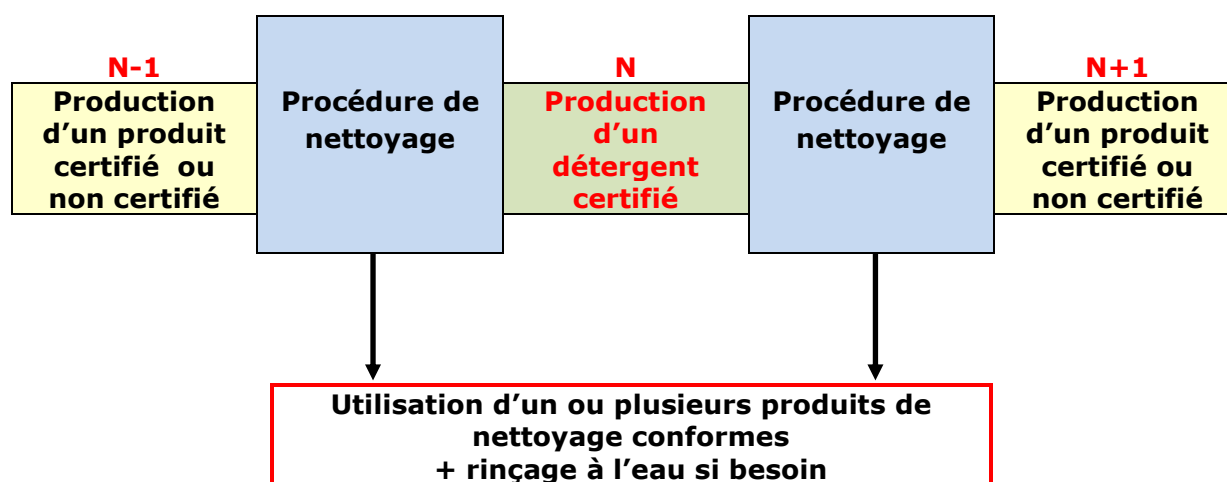
Programme Ecodétergents et Ecodétergents à base d'ingrédients biologiques :
Quels sont les documents à fournir pour la validation des produits de nettoyage et de désinfection des installations ?

Chaque produit utilisé par l'entreprise ayant un process de fabrication et/ou de conditionnement primaire devra être déclaré via le Greenportal et validé avant utilisation.

Pour toute soumission sur le Greenportal, merci de fournir une fiche technique (détaillant la composition du produit de nettoyage), la fiche de sécurité ainsi que le questionnaire produit de nettoyage F393 du produit. (Fourni lors de votre engagement et disponible sur demande)

Les opérations de nettoyage et désinfection définies dans l'article V.C du référentiel doivent être effectuées avec des produits de nettoyage et désinfection conformes à l'Annexe VI du référentiel. Ces critères permettent de s'assurer de l'absence de contamination par un ingrédient non conforme et de diminuer l'impact environnemental de la production.

Schéma récapitulatif des opérations de nettoyage et désinfection visées par le référentiel :





Exigences concernant les produits autorisés pour le nettoyage et la désinfection :

		ECODETERGENT ET ECODETERGENT A BASE D'INGREDIENTS BIOLOGIQUES
Ingrédients conformes au référentiel Ecodétergents et Ecodétergents à base d'Ingr. Biologiques		ACCEPTÉ
Substances désinfectantes	Peroxyde d'hydrogène (et ses stabilisateurs)	ACCEPTÉ
	Acide lactique	ACCEPTÉ
	Alcool d'origine végétale	ACCEPTÉ
	Isopropanol	ACCEPTÉ
	Acide péracétique (et ses stabilisateurs)	ACCEPTÉ
Substances interdites (non exhaustif)	Formol	REFUSÉ
	Acide éthylène diamine tétra-acétique (EDTA)	REFUSÉ
	Produits à base de micro-organismes génétiquement modifiés	REFUSÉ
	Produits à base de chlore ou de dérivés chlorés	REFUSÉ
	Produits à base d'ammoniaque	REFUSÉ
	Produits à base de phosphates et de phosphonates	REFUSÉ
Autres tensioactifs refusés dans les détergents certifiés	Tensioactif (règles générales)	ACCEPTÉ sous condition : - Base végétale - Toxicité aquatique basse (CE50 ou CI50 ou CL50 > 10 mg/l ou test équivalent) - Biodégradabilité ultime, rapide et complète (OCDE série 301 > 70% en 28 jours) en aérobie et en anaérobie
	Tensioactif éthoxylé	ACCEPTÉ sous condition : - Respect des règles générales concernant les tensioactifs définies ci-dessus - % tensioactifs éthoxylés < 30% du total des tensioactifs - Quantité totale d'Oxyde d'Éthylène < 2% de la formule
Autres ingrédients refusés dans les détergents certifiés (autres que tensioactifs et substances interdites)		ACCEPTÉ sous condition : Ne doivent pas présenter de phrases de risque environnemental (ex : H400, H410, H411, H412, H413 pour le Règlement CLP (Règlement (CE) n° 1272/2008))



Les points importants à noter :

- **Les détergents certifiés** par Ecocert Greenlife sont bien sûr acceptés pour le nettoyage des installations.
- Dans le cas où vous jugerez que les détergents conformes sont inefficaces pour votre type de production, vous pouvez constituer un dossier technique étayé qui sera étudié par les responsables de certification et/ou le comité de programme d'Ecocert Greenlife.